Évaluation d'un fonds de commerce

Formation professionnelle - courte | Sans niveaux spécifiques



Un agent immobilier doit savoir évaluer un fonds de commerce pour offrir un service complet à ses clients, en les conseillant sur la valeur réelle des biens lors des transactions. Cette compétence renforce la confiance des clients, prévient les litiges et permet des négociations justes.

TARIF

330€ nets
Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

1 jour

LIEUX

Inter-entreprise
Carcassonne, Narbonne, Nîmes – Marguerittes

Intra-entreprise
Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Agents immobiliers et collaborateurs d'agences immobilières,
- Syndics de copropriétés,
- Administrateurs de biens

Pré-requis et niveau d'entrée

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaitre les éléments constitutifs d'un fonds de commerce
- Etre en mesure d'évaluer un fonds de commerce

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

98%

des clients recommandent les formations en Commerce – Vente de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Définition et nature juridique d'un fonds de commerce :

- Notion de fonds de commerce.
- Différence entre fonds de commerce et entreprise.

Les éléments corporels :

- Immobilisations corporelles (matériel, outillage, mobilier, etc.).
- Stock de marchandises.

Les éléments incorporels :

- Clientèle et achalandage.
- Droit au bail.
- Enseigne, nom commercial.
- Licences, brevets et marques.
- Contrats liés à l'exploitation (contrats de travail, contrats commerciaux).

Principes de l'évaluation d'un fonds de commerce :

- Pourquoi évaluer un fonds de commerce ?
- Les différentes approches d'évaluation (patrimoniale, par les bénéfices, comparative, etc.).

Méthodes d'évaluation :

- Approche patrimoniale : calcul de la valeur des actifs corporels et incorporels.
- Approche par les bénéfices : utilisation du chiffre d'affaires, du bénéfice brut, de la rentabilité.
- Approche comparative : analyse des transactions comparables sur le marché.

AUTRES FORMATIONS

- Droit de succession en immobilier
- Pathologies des bâtiments anciens
- Déontologie, lutte contre le blanchiment et les discriminations
- Investissement locatif

Date de mise à jour : 08/10/2025